

**FICHE D'INFORMATION – EPU 2018 –
3e CYCLE DE L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL**

TITRE :

**Droits des personnes handicapées,
personne vivant avec
albinisme, LGBTI, peuple Pygmée.**

Me Irène Esambo Diata

Porte parole de la **Synergie des Organisations de la société civile
congolaise pour les droits des vulnérables (SYSOCODEV)**

Tél: +243 998329716 E. mail: iesambo@yahoo.fr et
irenediata@gmail.com

1. Situation des personnes handicapées en RDC

- En 2014, l'EPU par la Belgique et la Tunisie, avait recommandé à la RDC de ratifier la convention internationale sur les droits de personnes handicapées
- Ratification en 2015, mais la mise en œuvre pose problème
- Sur terrain: faible protection, absence de loi pour la participation publique et politique, marginalisation, difficile accès aux services sociaux de base (éducation, santé, transport, etc.)

Recommandations pour les personnes handicapées

1. Promouvoir la mise en œuvre effective de la convention sur les droits de personnes handicapées
2. Adoption rapide de la loi – organique pour la protection et participation de personnes handicapées
3. Faciliter l'accès de personnes handicapées aux services sociaux de base (santé, éducation, transport, emploi, etc.)

2. Situation de personnes atteintes d'albinisme

- Pas de recommandation à l'EPU précédente sur cette question
- Sur terrain, beaucoup de discrimination et victimes de pratiques des pratiques inhumaines et magico –fétichistes

Recommandations:

1. Renforcer la protection légale
1. Renforcer la sensibilisation populaire sur l'albinisme
1. Faciliter l'accès aux soins de santé et aux luttes appropriées
1. Accentuer l'adoption de la convention internationale pour la protection des personnes atteintes d'albinisme

3. Situation de LGBT

- Pas de recommandation à l'EPU précédente sur cette question
- Sur terrain: abandon par la famille et difficile accès aux soins en cas de VIH/sida, marginalisation, etc.

Recommandations :

1. Appui à la sensibilisation de la population sur la non discrimination sous toutes ses formes
- Faciliter l'accès aux soins de santé surtout en cas de VIH/sida

4. Situation de peuples autochtones pygmées

La situation actuelle caractérisée par:

- Discrimination, déplacement forcé, accès difficile aux services sociaux de base, pauvreté, etc.

Recommandations:

1. Adoption rapide de la loi sur les droits de peuples autochtones pygmées;
2. Promouvoir l'accès aux services sociaux de base (santé, éducation, etc.)
3. Pacification de toutes les provinces dont le Tanganyika

Merci